

AVIS MUNICIPAL

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DES CONCESSIONS AYANT ETE CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON

Le Maire de la commune de LONGUES-SUR-MER (14400)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le 17/06/20 dans le **cimetière de Fontenailles** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré A - Ligne 2 - 7	17/05/1875	LECIEUX	- DAUVAL Virginie - 15/05/1897 - MALLET Claire Alphonsine née LE CIEUX - MALLET Alexandre Louis Michel - 01/03/1871 - LE CIEUX François Michel - 1874
1 - Carré A - Ligne 5 - 6	07/11/1970	LE BATTEUX Gilbert	- FAMILLE LEBATTEUX* Gilbert

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de 3 ans ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation, après un second et dernier procès-verbal de constat.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à LONGUES-SUR-MER, le jeudi 18 juin 2020

Le Maire
Roland TIRARD

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

SOUS PREFECTURE
DE BAYEUX

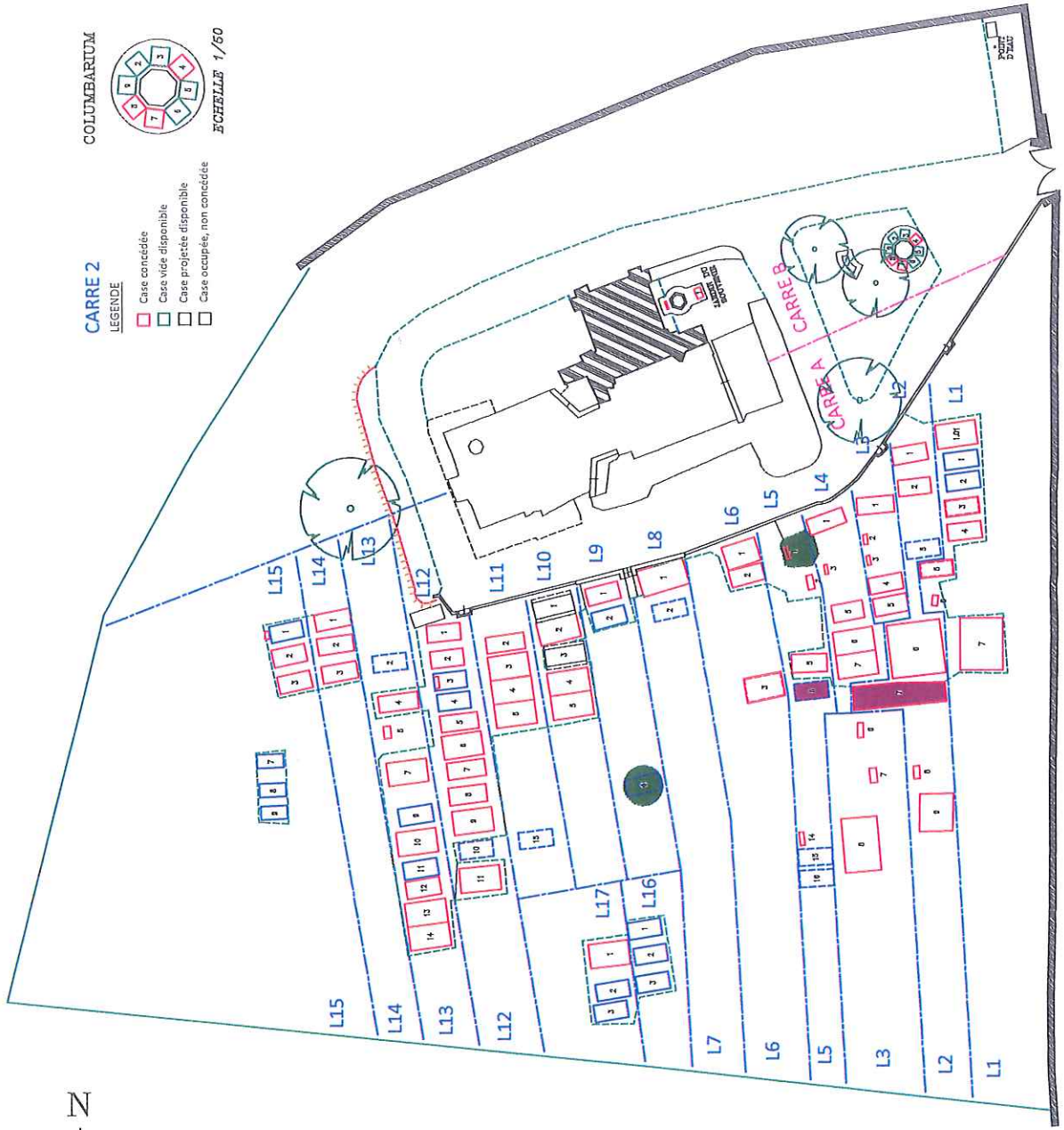
23 JUIN 2020

REÇU



COMMUNE DE LONGUES SUR MER CIMETIERE DE FONTENAILLES

SOUS PREFECTURE
DE BAYEUX
23 JUIN 2020
REÇU



CARRE 2
LEGENDE

- Case concédée
- Case vide disponible
- Case projetée disponible
- Case occupée, non concédée

COLUMBARIUM

ECHELLE 1/60



LEGENDE

- Emplacement bâti
- Emplacement en pleine terre
- Emplacement en terre non matérialisé
- Emplacement projeté disponible 1.40 / 2.40
- Emplacement concédé non occupé 1.40 / 2.40
- Limite de lignes
- Limite de carrés

Emplacement délimité par une ferronnerie
 Emplacement justifiable d'une Procédure de reprise

0,00 10,00

LONGUES SUR MER		TY		INTERVENTION	
DATE	ST	TY	TY	DATE	ST
TRSD	FC	FC	FC	TRSD	FC
ELAB	CE	CE	CE	ELAB	CE
SCD	VA	VA	VA	SCD	VA
JUV	SPR	SPR	SPR	JUV	SPR
16/04/2019		18/04/2019		18/04/2020	
PAUV POUR LISTE OFFICIELLE					
ECHELLE 1/100					

